

Dans le cadre du plan relance, Monsieur Bruno LE MAIRE, Ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance et Madame Jacqueline GOURAULT, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, ont présenté, mardi 15 décembre 2020, aux associations d'élus le Guide « France Relance » à destination des maires.

Le Gouvernement a fait de la territorialisation du plan de relance une priorité et la réussite de ce plan dépendra notamment de la capacité des collectivités à mettre en œuvre concrètement les différents projets de relance dans les territoires.

Toutes les communes de France sont concernées : villes urbaines comme communes rurales, quartiers prioritaires de la politique de la ville, villes de montagne comme du littoral, Outre-mer. Et dans tous les domaines de la relance : revitalisation des territoires, rénovation des bâtiments publics, dynamisation de l'économie locale, accélération de la transition numérique, développement des mobilités...

Ce guide, consultable en cliquant sur le lien suivant, à destination des maires, a été conçu comme un mode d'emploi pratique, afin de rendre lisible et accessible l'ensemble des aides dont ils peuvent bénéficier pour accélérer la relance dans les territoires.

</images/stories/fic/Guide%20des%20Maires%20-Plan%20de%20Relance%20-%20Decembre%202020.pdf>